

Formation Jeudi 16 octobre 2025 Pôle Assurances et Responsabilités



Formateurs

Madame Stéphanie PORCHY-SIMON, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Co-animé par Maître Fabien BOUSQUET, Avocat

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires connaîtront les règles juridiques gouvernant la réparation du dommage corporel et leurs applications jurisprudentielles et seront en capacité de les mettre en application.

Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques

Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation

Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board

Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des

Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques



Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction

Attestation de suivi

Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre

75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPF sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste

Prérequis

Connaissance du sujet au préalable souhaitable.
La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Jeudi 16 octobre 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Morning Penthièvre, salle Dunant
6 rue de Penthièvre
75008 PARIS



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



1 – Actualité des principes généraux (30 mn)

- Conséquences du principe de réparation intégrale
- Aggravation
- Expertise
- Capitalisation

2 – Actualité jurisprudentielle des postes de préjudices réparables (3h30)

Postes de la victime principale

- Postes patrimoniaux avant et après consolidation
- Postes extrapatrimoniaux avant et après consolidation

Postes de la victime par ricochet

- En cas de décès de la victime principale
- En cas de survie de la victime principale

3 - Actualité jurisprudentielle du recours des tiers payeurs et de l'imputation des prestations sociales (2h)

- Dans le cadre du recours des tiers payeurs
- Dans le cadre de l'imputation devant les fonds
- Droit de préférence de la victime

4 - Actualités jurisprudentielles des faits générateurs spéciaux (1h)

- Accident médical
- Terrorisme
- Victime d'infraction